



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**

Paris, le 16.04.2017

*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

N° /DGM/DAECT

Le Programme France – Liban Expertise Territoriale

1 - Contexte

Les municipalités libanaises souffrent d'un manque criant de ressources humaines qualifiées et ne disposent pas non plus des ressources budgétaires nécessaires à leur développement local. Le développement des services municipaux est largement entravé par ce manque de moyens et les élus, qui exercent par ailleurs leurs propres activités professionnelles, doivent suppléer eux-mêmes, quand ils le peuvent, à l'absence de services techniques et d'agents municipaux.

De plus, les municipalités libanaises font face actuellement à des difficultés accrues du fait de l'accueil des réfugiés syriens, qui pèse lourdement sur les services de base. Les municipalités n'arrivent pas à se positionner, faute de ressources humaines qualifiées, comme des interlocuteurs fiables des bailleurs de fonds internationaux ou des grands organes de l'Etat libanais qui ne les reconnaissent pas comme crédibles et techniquement pertinents.

De nombreux partenaires de coopération des municipalités libanaises considèrent également que le manque d'interlocuteurs techniques dans les municipalités constitue un frein et un obstacle à la bonne mise en œuvre de leurs projets de coopération décentralisée.

Face à ce constat, la formation et l'accompagnement des acteurs publics locaux est jugée essentielle à la stabilité du pays, notamment au vu de l'absence d'institution nationale dédiée à la formation des agents territoriaux libanais et au manque d'offres de formation initiale et continue. Pour toutes ces raisons, le MEAE (DAECT) présente le Programme France-Liban Expertise Territoriale (PFLET).

2- Objectifs

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères souhaite, avec l'appui de l'Ambassade de France à Beyrouth, de Cités Unies France, de Cités Unies Liban/Bureau technique des Villes Libanaises, et du CNFPT, associer tous les partenaires français volontaires au Programme France-Liban Expertise Territoriale afin de :

- Renforcer la capacité de réponse française aux fortes demandes des autorités territoriales libanaises par une offre de formation des cadres et élus libanais;
 - Offrir aux collectivités françaises engagées au Liban ou désireuses de s'investir dans ce pays un cadre d'action et un accompagnement facilitateur ;
 - Favoriser des échanges sur des enjeux territoriaux entre collectivités Libanaises et françaises ;
 - Fédérer les collectivités et autres acteurs français et libanais œuvrant au renforcement de capacités des collectivités libanaises, afin de faciliter l'accès à des financements nouveaux, y compris multilatéraux ;
 - Répondre aux demandes de collectivités libanaises – en particulier celles qui n'ont pas de partenariat avec une collectivité française - souhaitant bénéficier des actions de formation mises en place dans d'autres collectivités libanaises et françaises dans le cadre du PFLET ;
 - Permettre à des collectivités françaises souhaitant agir au Liban sans pour autant s'engager dans un partenariat permanent de pouvoir contribuer à renforcer utilement les collectivités libanaises ;
 - Elargir et mutualiser l'expertise de formation mobilisable en agissant en concertation afin d'éviter les redondances et favoriser les économies d'échelle.
- Le Programme France-Liban Expertise Territoriale a vocation à être présenté et discuté avec les bailleurs de fonds multilatéraux intervenant au Liban et le cofinancement éventuellement reçu servira à financer la poursuite et l'élargissement de ce programme d'actions de formation.

3 - Domaines de renforcement des capacités des cadres et des élus libanais

- Gestion des ressources humaines,
- Finances locales,
- Management et capacité de conception / conduite de projets (maîtrise d'ouvrage).

Les thématiques concernées :

- Gestion des services techniques pour améliorer l'efficacité et la qualité des services publics locaux,
- Le développement économique local,
- La jeunesse et la formation professionnelle des jeunes,
- La protection et la valorisation de la culture et du patrimoine,
- La préservation de l'environnement et la gestion des déchets
- La police municipale.

4 - Démarche

Les collectivités françaises et libanaises et les institutions concernées sont invitées à participer au Programme France – Liban Expertise Territoriale.

Cette participation peut concerner :

- les actions déjà en cours dans le domaine de renforcement de capacités des collectivités territoriales libanaises,
- une mutualisation de ces actions de formation au bénéfice des autres collectivités selon des modalités à convenir de façon ad-hoc (par exemple : lors de formations, séminaires, visites d'études, ou en réponse à des demandes spécifiques d'une collectivité ou des autorités nationales).

La mise en œuvre PFLET reposera sur différents types d'action :

- La réalisation de diagnostics détaillés de besoins et la mise en place d'un centre de ressources virtuel pour informer, coordonner et orienter les collectivités françaises et libanaises, les institutions étatiques et les bailleurs de fonds en matière d'appui au renforcement des collectivités locales libanaises ;
- Le financement des actions de formations par la DAECT ;
- La mise en place des actions de renforcement de capacités : modules de formation, séminaires techniques, formations pratiques sur site, visites d'études, ...dans les secteurs concernés, en fonction des géographies et des thématiques ;
-
- La négociation avec les bailleurs de fonds souhaitant renforcer les collectivités territoriales libanaises et intéressés par l'offre des collectivités territoriales françaises.

5 - Financements

Le MEAE (DAECT) soutiendra tout ou partie des actions proposées par les CTF s'inscrivant dans le cadre du PFLET. Les actions proposées à l'occasion de l'appel à projet annuel en soutien à la coopération décentralisée franco-libanaise seront favorisées en termes financiers.

6- Actions du Programme France-Liban Expertise territoriale en cours

- Nice-PACA / Jdeideh-FdM Jezzine-FdM Tyr : Police municipale et service de sécurité

- Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault / Baalbeck : Appui à la mise en valeur du patrimoine touristique

- Conseil départemental de l'Aude / Zgharta Ehden : Gestion de la ressource en eau et sécurisation des réserves

- Conseil départemental de l'Aude / Zhgarta Ehden et Byblos : Valorisation des ressources patrimoniales, culturelles et naturelles par le renforcement des capacités.

-Conseil départemental des Yvelines-Conseil départemental de l'Aude/Comité des Maires Libanais/CNFPT : développement local.

-Communauté de Communes des Aspres/FdM Joumeh Akkar et autres collectivités libanaises : gestion des déchets et préservation de l'environnement.

-Région Ile-de-France/Beyrouth/CNAM : génie urbain (en cours de montage).